

L'hon. Chas L. Caccia (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, nous nous proposons lors de cette réunion de mettre au point une stratégie concertée avec nos homologues provinciaux. C'est de cette façon qu'il convient de procéder, à mon avis, au lieu d'en faire l'annonce à la Chambre des communes. Je tiens à connaître le point de vue de mes collègues provinciaux et à élaborer cette stratégie avec leur collaboration.

* * *

LA CONDITION FÉMININE

LA DISCRIMINATION À L'ENDROIT DES INDIENNES—LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il y a maintenant près de trois mois que le premier ministre a promis d'accorder la priorité législative à la suppression de la discrimination à l'endroit des femmes autochtones.

Comme le projet de loi se fait toujours attendre, je voudrais savoir d'abord, quand il sera déposé et, ensuite, si la question de l'égalité des femmes autochtones est à l'ordre du jour de la conférence qui réunira cette semaine les premiers ministres et les chefs autochtones?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je puis assurer à la représentante que le gouvernement compte absolument légiférer sur la question qu'elle vient de mentionner. Les participants à la conférence de cette semaine en seront vraisemblablement saisis, après quoi nous serons mieux en mesure de cerner son évolution ou de donner la date de présentation du projet de loi.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'AGIR AU PLUS VITE

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, dernièrement, la Chambre s'est préoccupée, à juste titre, des injustices qui sont commises ailleurs au Canada, mais celles que subissent les femmes autochtones découlent d'une loi même du Parlement. Si nous avons le droit de donner des conseils à d'autres assemblées législatives, occupons-nous alors de mettre de l'ordre dans notre législation. Nous en avons le droit et l'obligation. Je demande au vice-premier ministre pourquoi le gouvernement canadien n'accorde pas plus d'importance à cette situation catastrophique.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il le fait, au contraire. La question que soulève madame le député ne nous est pas inconnue. L'injustice provient, en effet, d'une mesure législative prise antérieurement par le Parlement du Canada, et nous devons la corriger pour atteindre l'objectif que nous visons, à l'instar de la représentante. Cette question nous paraît urgente. Il est vrai que la Chambre est saisie d'un grand nombre d'autres mesures, mais ce n'est pas pour cette raison que le projet de loi tarde à venir.

Questions orales

L'AGRICULTURE

LA TAXE DE VENTE SUR LES CARBURANTS AGRICOLES

M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Il sait que les femmes d'agriculteurs n'ont pas obtenu sur le plan financier la reconnaissance qui leur est due. Les revenus agricoles sont si bas qu'il est pratiquement impossible de profiter des récentes modifications, afin de prévoir un salaire pour ces dernières et la possibilité pour elles de contribuer au Régime des pensions du Canada. On pourrait cependant augmenter les revenus agricoles globaux en supprimant, par exemple, la taxe de vente sur les carburants agricoles. Le ministre serait-il disposé à donner son aval à une réduction de la taxe de vente fédérale, afin que les agriculteurs puissent augmenter leurs revenus?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, ceci étant une question de politique fiscale, la question doit s'adresser au ministre des Finances ou au ministre d'État (Finances). Je n'ai pas la responsabilité de changer les lois sur la taxe d'accise ou la Loi de l'impôt sur le revenu. Cela est de la responsabilité du ministre des Finances.

[Traduction]

M. Lewycky: Je ne parlais pas à vrai dire de la taxe d'accise, mais bien de la taxe de vente.

LA PROPOSITION DU DISCOURS DU TRÔNE VISANT À AIDER LES AGRICULTEURS

M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Agriculture. Je suis persuadé qu'il sait que de nombreux agriculteurs sont au bord de la faillite. Entre-temps, cependant, ils ont contribué au plan de stabilisation des céréales des Prairies. Juste au moment où ces paiements sont le plus nécessaires, la formule des paiements quinquennaux n'a absolument rien donné. Quand peut-on s'attendre à ce qu'on nous présente le projet de loi annoncé dans le discours du trône? En outre, le ministre acceptera-t-il que ces modifications s'appliquent avec effet rétroactif à l'année 1983, afin d'aider les nombreux agriculteurs qui sont au bord de la faillite à l'heure actuelle?

● (1510)

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je voudrais juste dire que le député est très vague lorsqu'il prétend que de nombreux agriculteurs font face à la faillite. Veut-il parler de 100 agriculteurs, de 50, de milliers? Nos statistiques montrent que c'est le cas de certains agriculteurs, mais nous n'avons pas de chiffres précis à ce sujet. Cependant, nous en avons qui montrent que l'agriculture est probablement le secteur de l'économie canadienne qui se porte le mieux. Le député parle de la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest et il sait, comme nous l'avons dit, qu'elle est en train d'être révisée. On met la dernière main au rapport sur la façon d'utiliser les cinq denrées et d'établir le prix, afin que ces agriculteurs puissent peut-être toucher des paiements pour chacune. La version définitive du rapport n'est pas encore prête.